

La Chambre s'est divisée sur la question,

Pour - 22

Contre - 2

Majorité de 20 pour l'affirmative.

En conséquence,

ORDONNE', que la considération de la dite motion soit remise à Mardi prochain.

Alors, sur motion de Mr. *Black*, secondé par Mr. *Grant*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 19e Mars, 1800.

MR. le *Procureur Général* a proposé, secondé par Mr. le *Solliciteur Général*, que la copie des records de la procédure contre *Charles Baptiste Bouc*, Ecuier, Membre de cette Chambre, sur un indictement dans la Cour du Banc du Roi, pour le District de *Montréal*, qui fut mise devant cette Chambre, et lue le 12e jour d'Avril précédent, soit prise en considération le 31e. jour du présent mois de Mars; et que le dit *Charles Baptiste Bouc* se trouve alors dans cette Chambre à la place.

Mr. *Berthelot* a proposé, secondé par Mr. *Martineau*, en amendement, que tous les mots après celui " *considération*," inclusivement, jusqu'à celui " *instant*," soient retranchés, et les suivants substitués " *le quinzième du mois de Juin*."

La Chambre s'est divisée sur la question,

Pour - 3

Contre - 20

Majorité de 17 pour la négative.

Et la question étant mise sur la motion principale,

La Chambre s'est encore divisée,

Pour - 20

Contre - 3

Et y ayant une majorité de dixsept pour l'affirmative, il a été—
ORDONNE' en conséquence.

Sur motion de Mr. *Planté*, secondé par Mr. *Cragie*,

ORDONNE', que le Comité appointé pour former un *Bill*, pour la nomination des Officiers rapporteurs, &c. soit autorisé d'envoyer chercher les personnes, papiers et records.